CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Pr Olivier HÉLÉNON

Conventionné appliquant les tarifs conventionnels

Conventionné appliquant les tarifs à honoraires libres

Consultations :

Le lundi et le mercredi de 9h30 à 12h30

Consultations	Tarif pratiqué par le praticien	Tarif sécurité sociale	Remboursement assurance maladie
C3	69,00 €	69,00 €	48,30 €

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Actes	Tarif pratiqué par le praticien	Tarif sécurité sociale	Remboursement assurance maladie
Echographie prostatique	100,00 €	56,70 €	39,69 €
Echo-doppler rénal	130,00 €	75,60 €	52,92 €
Scanner abdomino-pelvien avec IV	150,00 €	71,16 €	49,81 €
IRM rénale ou prostatique	150,00 €	69,00 €	48,30 €
Biopsie prostatique ou rénale	300,00 €	133,50 €	

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires (secteur 2).
Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.
Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque

Le règlement de l'activité réalisée en secteur privé s'effectue directement au praticien. Vous n'avez pas à passer en caisse après votre consultation.